

Publié le 19 juin 2020

Spécial décret tertiaire - Une classe virtuelle de 1h30 le 2 juillet !

Formez-vous à distance ! Vous souhaitez suivre l'actualité de votre métier ? Vous avez besoin d'acquérir des connaissances sur un sujet précis et ne pouvez pas vous déplacer ? Nous avons la solution !



Participez, le 2 juillet prochain (de 14h00 à 15h30), à notre classe virtuelle dédiée au **décret tertiaire**. A l'issue de cette **classe virtuelle d'1h30**, vous saurez :

- Identifier les différents champs d'application du décret tertiaire
- Connaître ses objectifs de performance et les obligations de l'assujetti
- Comprendre l'impact du décret sur les opérations de réhabilitation, les baux et stratégies patrimoniales

- [Accéder au programme complet](#)[Réserver sa place](#)
- [En savoir plus](#)

Contact: formation@scet.fr

Par Formation SCET